



Déclaration des élu·es CGT Educ'action à la CAPA sur Avancement Accéléré d'Echelon, le 10 mars 2020.

Madame la Rectrice,

Mesdames et Messieurs les membres de la CAPA,

Depuis le 5 décembre, notre pays vit au rythme des mobilisations populaires contestant le projet de réforme des retraites du gouvernement.

Ce projet de réforme est massivement rejeté tant par l'opinion publique que par les experts économiques de tous bords. Le Conseil d'État a dénoncé les projections financières floues et partielles ainsi que le manque de visibilité pour les futur·es retraité·es. Ce qui est sûr c'est que cette réforme est d'abord financière et veut nous contraindre à travailler plus longtemps pour une retraite dont le montant sera fortement en baisse. L'utilisation du 49-3 montre bien un gouvernement incapable de convaincre du bien-fondé de cette réforme et prêt à tout pour museler la démocratie.

Alors que les enseignant·es, de l'aveu même du gouvernement, seraient les grands perdant·es de cette réforme, le ministre de l'Éducation nationale, devant la forte mobilisation dans ce secteur, a annoncé des revalorisations et a ouvert une série de concertations sur ce sujet.

Quelle confiance accorder aux promesses d'un gouvernement dont une des premières mesures a été de suspendre les revalorisations prévues dans le PPCR ?

Pour le moment, la revalorisation se limite à 500 millions d'euros, ce qui est sans commune mesure avec les 30% de perte de pension qu'engendrerait la réforme. Sur cette somme, seule environ la moitié serait consacrée à une réelle augmentation du traitement. Le reste serait conditionné à la réalisation de missions supplémentaires. Nous dénonçons ces revalorisations qui se feraient majoritairement par l'introduction de primes et qui viseraient en parallèle, à « redéfinir » le métier.

Concernant l'Avancement Accéléré à l'échelon 7 et à l'échelon 9, procédure découlant du PPCR, contre lequel nous restons opposés, seuls 30 % des personnels de ces échelons pourront en bénéficier. C'est pourquoi nous continuons de nous opposer fermement au contingentement des promotions, ressenti par les collègues comme une injustice.

La CGT Educ'action est, vous le savez, toujours très vigilante au respect de l'égalité femme/homme et nous l'avons régulièrement rappelé lors des précédentes CAPA. Nous apprécions que les documents préparatoires à cette CAPA, incluent un tableau statistique des données genrées. Cet outil nous permet de constater qu'un rééquilibrage s'opère lentement depuis deux ans dans les promotions des personnels.

Plus que jamais, la CGT Educ'action exige l'abandon de la réforme des retraites, une revalorisation salariale immédiate de 400 euros et une hausse de la valeur du point d'indice et des grilles indiciaires, sans contrepartie, pour tous les personnels de l'Éducation Nationale.

Les élu·es CAPA CGT Educ'Action